

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
PROPOSE

UN OUTIL DE COMPTABILITÉ

POUR LES ASSOCIATIONS
ET AUTRES STRUCTURES DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Vous manquez d'outils, de temps ou de connaissances pour gérer la comptabilité de votre association ou structure de l'économie sociale et solidaire ?

BasiCompta® simplifie la fonction de trésorier et facilite l'édition de documents comptables.

UTILISATION SIMPLE = FINI LES TABLEURS MAISON !

BasiCompta® est un outil pérenne qui apporte stabilité et sécurité dans la gestion comptable même quand le trésorier passe la main.

Il simplifie le rôle de trésorier* et facilite la tenue d'une comptabilité associative normée. Cette solution de comptabilité permet la saisie et l'enregistrement des opérations réalisées, de produire les comptes de fin d'année, résultats ou bilans au format attendu par l'administration.

* ou du salarié chargé de la comptabilité.

Démonstration et informations sur :
WWW.BASICOMPTA.FR



COMMENT BÉNÉFICIER DU SERVICE ?

- Être affilié à la Ligue de l'enseignement F.O.L. de l'Isère (socio-culturelle, USEP, UFOLEP)
- Vous faire connaître auprès de la Vie Fédérative
- Signer une convention d'utilisation
- Suivre une formation obligatoire de 2 heures



COMMENT ÇA MARCHE ?

BasiCompta® est accessible sur internet. Il ne nécessite donc pas d'installation sur ordinateur. Il s'adresse aux dirigeants et trésoriers quel que soit le niveau de connaissance en comptabilité.



QUELS AVANTAGES ?

- Simplicité et rapidité de saisie des opérations (libellé pré-rempli)
- Édition automatique du compte de résultat / Bilan au format CERFA
- Suivi par action (événements, rencontres...)
- Suivi et rapprochement des soldes bancaires
- Assistance et soutien technique



COMBIEN ÇA COÛTE ?

- Coût de l'affiliation et adhésion à la Ligue de l'enseignement F.O.L. 38 selon le type de structure et la nature (socio-culturelle, USEP, UFOLEP)
- Service BasiCompta®

Première année :

Création du compte = 30€*

Session de formation de 2 h = 30€

Puis, chaque année :

Droit de maintenance = 30€

* La Ligue de l'enseignement prend en charge les 30€ de création du compte (redevance).

la ligue de
l'enseignement
F.O.L. de l'Isère

S'AFFILIER À LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISÈRE, C'EST AUSSI :

- La participation à la vie fédérative de la Ligue de l'enseignement (assemblée générale et autres temps forts...)

- La mise à disposition dans votre équipe de Volontaires en Service Civique (via notre agrément) et la gestion administrative après signature de convention
- La souscription à l'assurance APAC, assurance du mouvement de la Ligue de l'Enseignement
- Des réductions sur vos droits d'auteur SACEM/SACD (si souscription au visa fédéral).
- Des réductions pour la location de nos expositions.
- Le prêt de salles pour vos réunions
- Un soutien à vos projets et l'accompagnement dans la vie associative (conseils statutaires, administratifs, juridiques).
- Accès à certaines formations de la Ligue de l'Enseignement, à l'unique condition que la structure affiliée cotise à l'OPCA d'UNIFORMATION

📍 Ligue de l'enseignement de l'Isère
33 rue Joseph Chanrion 38000 GRENOBLE

🌐 www.laligue38.org

👤 Hélène Souchon
Vie fédérative et militante

@ viefederative@laligue38.org

☎ 04 38 12 41 41